



# ILLE-ET-VILAINE : LICENCIEMENTS D'AESH À LA PELLE EN PLEINE PÉNURIE DE PERSONNELS !



**C'est une situation pour le moins paradoxale.**

Alors qu'environ 150 postes d'AESH budgétés par le rectorat restent vacants en cette rentrée dans notre département, alors que plus de 1 000 personnels AESH manquent pour couvrir tous les besoins des élèves, une commission se tiendra à Rennes mardi 30 septembre 2025 pour valider le licenciement d'une vingtaine d'AESH.

## Pourquoi une telle vague de licenciements ?

Ces personnels AESH seront licenciées le 30 septembre pour avoir refusé de signer un avenant à leur contrat.

L'avenant en question concerne l'extension des PIAL, nouvelle dégradation des conditions de travail des AESH, puisqu'il agrandit la zone d'exercice des personnels, qui deviennent toujours plus flexibles, et précaires. Si l'employeur dit s'engager à ne pas dépasser une zone d'intervention de 20 kms autour du domicile (règle orale dite de « courtoisie » qui n'existe pas dans les textes et que l'administration ne respecte pas nécessairement), cette réforme des PIAL en Ille-et-Vilaine conduit à une mutualisation plus importante des AESH. C'est d'ailleurs l'objectif affiché du DASEN : qu'une AESH accompagne en moyenne 6 à 7 élèves par semaine.

## Force ouvrière s'insurge.

La politique de l'école inclusive a bon dos. Sous couvert de socialisation en prétendant inclure les élèves en situation de handicap dans le milieu scolaire dit « ordinaire », le ministère durcit ses coupes budgétaires : élèves privés de leurs droits à une scolarité adaptée à leur handicap, personnels AESH maintenus dans la précarité (bas salaires, temps de travail incomplet imposé, violences subies au travail...), établissements spécialisés vidés de ses personnels et menacés de fermeture...

## Mardi 30 septembre 2025 : grève et rassemblement

Le SNUDI-FO 35 et le SNFOLC 35 appellent tous les personnels (AESH, professeurs, AED, infirmières scolaires, Psy EN...) à la grève et la mobilisation compte tenu de la situation intenable autour de l'école inclusive. L'inclusion est l'affaire de toutes et tous. Les élèves ont des droits. Les personnels aussi.

**Un rassemblement est organisé devant le rectorat (rue d'Antrain) à Rennes le mardi 30 septembre à partir de 12h30, heure de fin de la commission qui validera le licenciement des personnels AESH.**

**Soyons là pour défendre les droits des personnels.**

## AVEC FORCE OUVRIÈRE

*Pour un statut de fonctionnaire avec un salaire à temps plein pour 24h d'accompagnement*

*Pour l'abandon des PIAL et des PAS*

*Pour le recrutement d'AESH à hauteur des besoins*

*Pour l'ouverture de places en établissement médico-social à hauteur des besoins*

*Pour l'application du droit à deux journées de fractionnement*

*Pour une prime REP complète pour tous les personnels (AESH, AED...) avec effet rétroactif*